

Le 19 février 2018

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FÉVRIER 2018

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents : Mrs VERNAY Charles, ROBIN Christophe, Mme BIGNON Stéphanie, M. JAUFFRET Daniel, Mme JACQUET Madeleine, M. PEREIRA Filipe et Mme CARTET Danielle

Absents excusés : Mrs BARBIN Alexandre et LAMOTTE Cédric

Secrétaire : Mme JACQUET Madeleine

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

Délibération pour permis de construire

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'une demande de permis de construire a été déposée par M. CARTET Adrien en vue de construire une maison d'habitation lieudit « Le Carge ».

Invité à se prononcer, le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet pour les raisons suivantes :

- Le projet ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages , à la salubrité et à la sécurité publiques
- Il ne remet pas en cause l'activité agricole
- L'exploitant de la parcelle accepte de céder ce terrain pour le projet
- Le projet se situe dans un environnement construit, dans une zone desservie par la voirie et les réseaux d'eau et d'électricité
- Il n'entraîne pas de dépenses publiques, notamment en termes de réseaux
- Le projet représente un intérêt pour la commune dans la mesure où il favoriserait l'installation d'un jeune dans la commune
- Cette construction permettra au demandeur de s'installer sur la commune où il a son siège d'exploitation agricole

Délibération pour raccordement électrique

M. le Maire informe le conseil municipal de la demande formulée par M. ROBIN Christophe en vue d'obtenir l'extension du réseau électrique nécessaire à l'alimentation en énergie électrique d'un bâtiment agricole lui appartenant.

Le Conseil municipal prend acte de l'engagement du pétitionnaire à assumer le coût de l'opération et accepte cette demande de raccordement.

PLUI Étude du plan de zonage et proposition du conseil municipal

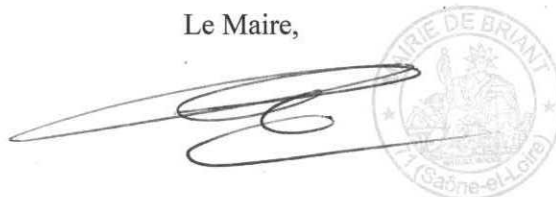
Le conseil municipal étudie la cartographie transmise par le bureau d'étude en vue de la rencontre jeudi 22 février au sujet du plan de zonage du futur PLUI.

Questions diverses

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de ne pas donner suite à la proposition du SYDESL d'établir un suivi des consommations énergétiques de la commune ainsi que des préconisations pour les réduire

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'Mairie de Briant' at the top and '71 (Saône-et-Loire)' at the bottom.